

Assemblée générale du 6 Décembre 2018

Etaient présents :

-Pour la Médiathèque : Dominique Belzanne, Marie- Thérèse Contassot ,
Yvonne Leprêtre , Bernadette Mercier, Marie Emmée Garant

Excusée : HILARY Lassis

-Pour la Municipalité : Mr Chambron , Maire de Perthes , Mme
D'Azevedo , adjointe .

A) Rapport moral de l'année 2017

1-Situation en 2017

- Nombre de bénévoles : 5
- Nombre d'adhérents : **Payants : 56**
Gratuits : 175
Total : 231

- Nombre total de livres en circulation :

Fin décembre 2017 : 5475

- **en prêt** de La Médiathèque Départementale du **Mée : 1429**
- **en fonds propre : 4046**

Pour information, à l'heure actuelle (fin 2018) :

Fin novembre 2018 En tout : 5083

- en fonds propre : **3613**
- en prêt de La Médiathèque du Mée : **1480**

- Equipement informatique : 1 poste serveur et administratif et 1 imprimante

2-Nos activités

a) Prêts de livres

Totalité : **2554** repartis ainsi

- Jeunesse : **2104**

- Adultes : **550**

Pour info, **cette année 2018**, au 1^{er} décembre 2018 (avec 1 mois d'interruption en août) donc sur 10 mois

3000 répartis ainsi

Jeunesse : **2400**

Adultes : **660**

Depuis la rentrée , on a prêté pour les seuls mois d'octobre et de novembre 681 documents

b) Le public scolaire

Animation scolaire pour l'année scolaire 2016/2017

Nous avons poursuivi nos activités dans le même esprit, c'est-à-dire que l'accueil des classes ne se limite pas à un prêt de livres mais prend aussi la forme d'une activité dirigée.

Ces activités, adaptées au niveau des élèves, s'appuient sur les principales fonctions de la Bibliothèque.

Elles ont pour but

- de construire des repères pour choisir (4^e de couverture, graphie, illustration)
- De s'initier au classement des livres, de le pratiquer non seulement dans le rangement mais aussi dans les recherches.
- D'effectuer des recherches de manière rapide et efficace (usage du sommaire)
- D'échanger à propos des livres lus, de faire partager les émotions, de donner à leurs camarades l'envie d'aller vers tel ou tel livre qu'ils ont aimé.
- De proposer les nouveautés, les nouvelles séries, les nouveaux documents.

On est là pour répondre à leurs attentes, pour les guider dans leur choix en fonction de leurs affinités mais aussi en fonction de leur niveau de lecture. C'est toujours un moment privilégié d'écoute (lecture de conte) d'échanges, de lecture, de découvertes

Accueil des enfants de CM1 , CM2

Les élèves de CM1, CM2 reçoivent en début d'année une carte gratuite qui leur permet de fréquenter la Médiathèque et d'emprunter des livres. C'est une démarche personnelle.

La fréquentation n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances.

Accueil des maternelles

Cet accueil a été initié par Dominique

Fréquence : Une fois par trimestre (avant Noël, vers mars et fin mai/début juin.)

Les classes concernées sont : la Moyenne section et la Grande section.

Les séances se font par demi-classe (deux dans un après-midi) avec ou sans l'enseignante, selon que nous sommes 1 ou 2, ou si l'enseignante le souhaite ou non.

On leur explique le fonctionnement d'une bibliothèque, ses règles (respect des livres, calme...) la notion de prêt, le rangement des Albums.

Les enfants regardent des albums et en choisissent quelques-uns qu'ils empruntent pour leur classe.

On leur lit un album, parfois deux.

C'est ici l'occasion de donner accès à ces enfants et à ces classes à un grand choix d'albums.

c) Relation avec les enseignants

La Médiathèque accompagne les enseignants de chaque classe dans les thèmes abordés. Nous faisons beaucoup de recherches pour répondre à leurs demandes et leur fournir un maximum de documents. Ainsi, depuis la rentrée, nous avons prêté aux enseignantes de Maternelle 100 livres.

d) Internet

Pas d'usagers. Ce qui fait que nous avons supprimé les postes dédiés au public (pour libérer de la place), postes que nous avons donnés à l'école.

Pour nous, la connexion ADSL nous facilite la communication avec nos adhérents : réservations, rappel retards de prêts, retard de cotisations, information sur les nouveautés du mois, réservation en ligne sur le site du Mée .

e) Ouverture de La Médiathèque

Ouverture au public :

- 5h/semaine pendant la période scolaire

Le Mercredi de 15h à 17h

Le Vendredi de 15h45 à 17h

Le Samedi de 14h30 à 16h30

Cette ouverture au public a été modifiée le vendredi (16.30/17.30) à partir de la rentrée 2017 : changement dans la répartition de la semaine scolaire

- 2h/semaine pendant les vacances scolaires, le samedi de 14.30 à 16.30

Ouverture le samedi de 14h30 à 16h30

TOUTES les vacances.

Ouverture aux scolaires :

8h / mois

Total heures d'ouverture hors vacances scolaires

23h au public +8 h aux scolaires=**31h/ mois**

g) Convention.

La convention qui nous lie à la Municipalité a été signée en Décembre 2007.

Par cette convention, la Municipalité

- Met à notre disposition l'accès à Internet avec connexion ADSL,
- s'engage à contribuer au renouvellement des collections pour un montant de 1500€.

En contrepartie, l'association de la Médiathèque s'engage

- à assurer l'accueil des classes
- à ouvrir au public au moins 4 h /semaine,
- à présenter un compte-rendu des activités ainsi qu'un bilan financier.

3- Les documents

Achats de livres en 2017:

- Avec la dotation de la Municipalité

- Pour les adultes, 27 livres pour une somme de 521,34€
- Pour les jeunes, 103 livres pour une somme de 987,21€

ce qui fait un montant de **1508,55€**

- Sur nos fonds propres :

7 livres jeunesse pour la somme de 65,75€ (livres récompensant les CM les plus assidus.)

Dons de livres

L'année 2017, on nous a donné 85 livres

Nous n'acceptons que des livres récents étant donné notre manque de place

L'apport de La Médiathèque départementale

La Médiathèque met à notre disposition en ligne un catalogue de tous ses documents. Nous faisons donc des réservations suivies de prêts en fonction de la disponibilité de ces documents. Nous pouvons ainsi répondre aux attentes des adhérents mais aussi, des enseignants.

Depuis septembre, les adhérents peuvent aller sur le site dont je rappelle le

lien: **<http://mabib.fr/perthes>**

accéder aux notices proposées par la Médiathèque départementale et réserver .

Donateurs

Les enfants de Mme Frère ont fait don de la recette de la vente des tableaux de leur mère organisée au profit de La Médiathèque (expo Avril 2016), un don de 1610€ qui n'est apparue que dans l'exercice 2017 (la somme a transité par la trésorerie de la mairie avant de nous être affectée)

4-Adhésions

Nous avons maintenu les tarifs de l'an passé :

10€ individuel

25€ /famille à partir de 3 lecteurs

On s'interroge sur l'adhésion payante .

Ce sera le sujet d'une des questions diverses

5-Prêts de livres et règlement intérieur

cf annexe

Les prêts sont limités à 3 / adhérent. La durée de prêt est de 3 semaines.

Cette durée n'est pas toujours respectée et il nous faut battre très souvent le rappel. Notre secrétaire y consacre beaucoup de temps. C'est très gênant surtout dans le cas de dernières parutions (nous n'en avons qu'1 exemplaire) que chacun réclame et qui ne sont pas toujours rapportés dans les délais. Les adhérents se lassent et vont voir ailleurs.....

Pour les scolaires, quelques retards, des livres égarés mais beaucoup moins que les années passées (livres remplacés par les parents)

Grâce à la vigilance et à la coopération des enseignants, grâce à notre insistance, nous finissons toujours par récupérer soit les livres, soit le remboursement des livres.

B) Rapport financier 2017 au 31-12-2017

REVENUS 2017 :

Adhésion (première)	125,00 €
Cotisation (renouvellement)	345,00 €
Dons	1610,00€
Subvention	250,00 €
Remboursement livres perdus	24,30€
TOTAL des Revenus	2354.30€

DEPENSES 2017 :

Assurance	147,03 €
Fournitures de bureau	163,30 €
Achat de livres	65,75 €
Mobilier	
Frais internes	46,10 €
Dépenses informatiques	
TOTAL des Dépenses	422,18 €

TOTAL GENERAL : 1932,12€

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

C) Renouvellement du bureau

Dernière élection : Décembre 2015

A la fin de la période de 3 ans, le bureau est démissionnaire

Election au conseil d'administration

Membres élus au conseil d'administration après démission du bureau

Dominique Belzanne

Marie – Thérèse Contassot

Marie Aimée Garand

Hilary Lassis

Yvonne Le prêtre

Bernadette Mercier

Composition du bureau :

Présidente : Bernadette Mercier, née Etchemendy le 06/01/1943 à Arnéguy 64, demeurant à Perthes au 34 rue de St Germain

Vice Présidente : Dominique Belzanne, née Pelletier le 12/02/1950 à Paris 13^e, demeurant à 1 bis de la Longue Raie 91490 Milly La Foret

Secrétaire : Marie- Thérèse Contassot, née Desiré le 31/03/1934 à Meru 60, demeurant à Perthes au 18 rue du Dr Siffre

Secrétaire adjointe : Marie Aimée Garand , née Taubert le 2/11/1954 à Strasbourg , demeurant 3 rue du Grand Moulin à Perthes 77930

Trésorière : Yvonne Leprêtre, née Tavernier le 2/12/1948 à Sermaises 28, demeurant à Perthes au 24 chemin de la Guinguère.

Trésorière adjointe : Hilary Lassis, née Bussell le 09/12/1940 à Rusape Zimbabwe, demeurant à Perthes, Le Monceau, au 6 rue de La Fontaine

Questions diverses

Situation actuelle

Difficile et frustrant de s'en tenir à l'exercice 2017 alors que ce second semestre 2018 a été riche en bouleversements

Nous cherchions depuis longtemps à changer de logiciel de gestion de bibliothèque. D'ailleurs, lors de la dernière AG, nous avons évoqué une demande subvention importante (environ 3500€) pour l'achat de ce logiciel, ce que la Municipalité n'avait pas rejeté.

Au-delà du coût, c'était le budget maintenance (environ 500€ annuel) qui était pour nous impossible à financer.

C'est alors que nous avons découvert ce logiciel Waterbear gratuit utilisé par la Médiathèque de Chailly dont nous vous avons parlé l'an dernier.

Marie Hélène, notre « conseiller technique » notre assistante informatique, sans qui rien n'aurait été possible, nous en explique le principe.

Il s'avère d'un maniement facile (même si nous avons encore beaucoup d'interrogations) et nous offre, et c'est important, la possibilité de créer un site accessible à tous nos lecteurs,

site sur lequel on trouve toutes nos notices, site sur lequel on peut réserver et qui donne aussi la possibilité d'accéder au catalogue du Mée et d'y faire des réservations. Nous avons adressé à chacun des adhérents le mode d'emploi. Même si il est d'un maniement facile, on a trop peu de retours pour l'instant. On pourrait peut-être envisager une initiation à la demande.

Au-delà de « l'apprentissage » une complète remise en cause de notre fonds propre a été nécessaire. Il nous a fallu tout coder, c'est-à-dire affecter à chaque livre un code-barres. Pour la petite histoire, ce qui devait s'avérer être un simple exercice d'enregistrement de code-barres s'est transformé en un 1^{er} temps en création de ces codes-barres un par un, ce qui nous a valu beaucoup d'heures de pianotage. Nous y avons passé le mois d'août à 5, week end y compris parfois. Nous avons fermé tout le mois d'août et ouvert, comme prévu, le 1^{er} septembre. Le financement de ce projet.

Le matériel, tout comme le logiciel était obsolète.

Il nous fallait redémarrer sur des bases saines, c'est-à-dire un matériel entièrement renouvelé : ordinateur, douchette de lecture, imprimante.

La Municipalité a répondu favorablement à notre demande de subvention exceptionnelle et nous a affecté une somme de 1700€.

Ce qui nous amène à la question de

La gratuité

Elle se pose depuis des années. Notre référent à Médiathèque du Mée se fait insistant au moment où on s'interroge sur la faible fréquentation de la Bibliothèque au regard de notre investissement. Même si cela peut paraître étrange, le fait que l'adhésion soit payante est un frein.

D'après lui, plus aucune bibliothèque n'est payante.

Nous avons donc tenté l'expérience avec les élèves de Maternelle qui, même si ils viennent 1 fois par trimestre avec leur classe, n'empruntent pas de livres.

Nous avons donc proposé la gratuité aux enfants de maternelle. Ça a été la bousculade dès le vendredi suivant. Les parents et les enfants sont venus, sont revenus régulièrement (pour la plupart d'entre eux toutes les semaines et même 2 fois / semaine) alors qu'ils passaient depuis des années devant sans jamais y pénétrer. Cela a généré d'autres inscriptions. A tel point que le vendredi nous sommes obligées d'être à 2 bénévoles (2 postes) pour enregistrer les prêts.

La 1^{ère} fois, la queue allait jusqu'à la porte étant donné l'exiguïté des lieux et certains ont abandonné parce que l'attente était trop longue ! Du jamais vu !!

La question se pose : faudra-t-il élargir la gratuité à tous les enfants à partir de l'année prochaine ? Les élèves de grande section arrivent au CP l'an prochain et on imagine mal leur retirer la gratuité.

Au vu du succès de la gratuité, nous nous interrogeons sur la gratuité élargie à tout le monde comme c'est le cas dans les bibliothèques voisines (Chailly, St Sauveur, Dammarie....). Cela devrait nous amener plus de lecteurs enfants mais aussi adultes.

Le problème, c'est pour nous, le manque à gagner. Cette année, les inscriptions nous ont apporté 635€ de recette qui nous permettent de subvenir à nos dépenses : fournitures de bureau (couverture de livres, encre, papeterie...), achats de livres, frais annexes .

A la lecture du tableau de l'enquête du ministère de la culture, on prend conscience que pour un service « public » assuré on ne peut pas coûter moins cher : dans la catégorie bibliothèques de 2000/5000h, nos dépenses d'acquisition sont de 1745€/4566€, dépenses personnel 0€/21971€.

Le local :

Question récurrente depuis des années.

Question qui semble trouver une réponse.

Mr Le Maire nous annonce qu'il va « s'attaquer » au bâtiment des services techniques, le faire débarrasser et trouver le moyen de le rendre « habitable ».

Il évoque la participation de bénévoles.

Il donne même une échéance : 2^e semestre 2019

Nous ne connaissons pas les lieux. Une visite est prévue dans les jours prochains jours .